



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2024_0048

Budget annexe régie Atrium 2024 Décision modificative n°1

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juin à dix-huit heures et quatre minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le onze juin deux mille vingt-quatre à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, M. BISSON, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. DUBARRY DE LA SALLE, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. GIRONDOT, Mme PRADET, Mme LALLEMENT, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. DENUIT

Absents ayant donné procuration :

Mme LE VAVASSEUR, a donné procuration à M. BISSON
M. FEGHALI, a donné procuration à Mme PRADET
Mme SCHWEITZER, a donné procuration à M. LIEVRE
M. TURINI, a donné procuration à M. BESANCON

Arrivés en cours de séance :

M. ANTONIO, 18h08, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
Mme MESADIEU, 18h11, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
M. BESANCON, 18h15, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
Mme TILLY, 18h25, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0049
Mme COSTE, 18h29, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0049

Excusée :

Mme ACKERMANN

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 25 juin 2024

Objet : Budget annexe régie Atrium 2024 - Décision modificative n°1

Par délibération n°DEL01_2024_0034 du 25 mars 2024 (R.D. du 28 mars 2024), le Conseil municipal a voté le budget primitif 2024 du budget annexe de la régie Atrium.

Le budget primitif doit être corrigé ainsi qu'il suit, tout en respectant les principes relatifs au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

La décision modificative s'équilibre à 0 €.

Les crédits inscrits au chapitre 67 sont abondés de 5 000 € pour le remboursement des spectateurs à la suite de l'annulation du spectacle « Sens dessus dessous ».

Pour tenir compte de cette dépense exceptionnelle, les crédits prévus pour le remboursement au budget principal de la Ville dans le cadre de la gestion du bâtiment, sont retranchés à hauteur de 5 000 €.

Cela est rendu possible en raison de l'évolution à la baisse de la consommation et du prix du gaz.

Les membres de la commission municipale « Modernisation de l'administration » ont examiné l'objet de la présente délibération le 5 juin 2024.

***Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
au scrutin public,***

ADOpte, conformément à la feuille de votes ci-annexée, la décision modificative n°1 de l'exercice 2024, tel que prévue selon le document budgétaire ci-joint.



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Julie FOURNIER
12^{ème} maire adjointe
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

Conseil municipal du 17 juin 2024
Délibération n°DEL01_2024_0048

ID : 092-219200227-20240617-DM01_2024_048-BF

Annexe à la



VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2024 BUDGET ANNEXE ATRIUM

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitres		Montants	Pour	Contre	Abstention
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-5 000,00 €	32	-	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	32	-	-

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11 juin 2024

Présenté par (1), Monsieur le Maire
 A le Chaville le 17 juin 2024
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Chaville le 17 juin 2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ACKERMANN Arianne	
ANTONIO Paolo	
BARBIER Rodolphe	
BES Michel	
BESANCON Thierry	
BISSON Jacques	
CHAYE MAUVARIN Isabelle	
CHENU Eric	
CHEVRIER Doriana	
COSTE Isabelle (absente)	
COUTEAUX Monique	
DENUIT Jonathan	
DORISON Isabelle	
DUBARRY DE LA SALLE Pierre	
ERNEST David	
FEGHALI Walid (pouvoir de Mme Pradet)	
FOURNIER Julie	
FRESCO Catherine	
GIRONDOT Marc	
GUILLET Jean-Jacques	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

LALLEMENT Mélanie	
LE VAVASSEUR Bérengère (pouvoir à M. Bisson)	
LIEVRE Hervé	
MAUVARIN Luc	
MESADIEU Anne-Louise	
NICODEME-SARADJIAN Nathalie	
PANISSAL Hubert	
PRADET Brigitte	
RE Annie	
SAVARY Corinne	
SCHWEITZER Cindy (pouvoir à M. Lièvre)	
TARDIEU Nicolas	
TILLY Armelle (absente)	
TRUELLE Patrick	
TURINI Cédric (pouvoir à M. Besançon)	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement ; maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.